Envoyé en préfecture le 24/11/2023
Reçu en préfecture le 24/11/2023
Publié le
ID : 029-212900674-20231123-229_20-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

229/20

EC/TC

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance publique du 23 novembre 2023

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-trois novembre à 18 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Présents : Éric CLOAREC ; Christiane DUGAY ; Édouard TROLES ; Éric LE SCANFF ; Sonia FLOC'H, Laurence LE ROY-TASSEL, Jean-Hervé GOARNISSON ; Annick LE GALL ; Hervé TILLY ; Paul UGUEN ; Rémy LE MEUR.
Absents : Chantal COLLÉOU ; Cyrielle MOY ; Florent LE HERVÉ ; Françoise NORMAND
Procurations : Chantal COLLÉOU donne pouvoir à Édouard TROLES, Florent LE HERVÉ donne pouvoir à Éric LE SCANFF, Françoise NORMAND donne pouvoir à Paul UGUEN.
Secrétaire de séance : Laurence LE ROY-TASSEL
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 17 novembre 2023

Objet : Tarification des entretiens centre commercial

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal que le Syndicat de copropriété du Centre Commercial nous verse chaque année une participation annuelle révisable pour l'entretien des abords et parties communes du Centre Commercial.
Monsieur Le Maire propose une augmentation de 5 % sur le tarif 2022 (4 801,25 €), ce qui a pour effet de porter la participation 2023 à 5 041,31 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour et 1 abstention, décide de voter pour cette augmentation de 5 % sur le tarif 2022 (4 801,25 €), ce qui a pour effet de porter la participation 2023 à 5 041,31 €.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Éric CLOAREC

MAIRIE DE GUERLESQUIN 29 (Finistère)

La secrétaire de séance,
Laurence LE ROY-TASSEL